

Jurisprudence

Informations concernant l'affaire

ID national: 118/2004

État membre: Espagne

Nom commun: "Finanzia Banco de Crédito, S. A." v Iván

Type de décision: Autre

Date de la décision: 08/03/2004

Juridiction: Audiencia Provincial

Objet:

Demandeur:

Défendeur:

Mots clés:

Articles de la directive

Doorstep Selling Directive, [Article 1, 1.](#)

Note introductive

Informar les consommateurs du fait qu'ils disposent d'un droit de rétractation ou d'un droit de résilier le contrat n'est pas suffisant. Ils doivent également être informés du fait que les formalités obligatoires du contrat qui doivent être exécutées par l'entrepreneur sont impératives et que le manquement à l'obligation de les accomplir est sanctionné par la nullité du contrat.

Faits

Question juridique

Décision

Texte intégral: [Texte intégral](#)

Affaires liées

Aucun résultat disponible

Doctrine

Aucun résultat disponible

Résultat